Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DES AFFAIRES RURALES

Direction générale de l'administration Sous-direction du développement professionnel et des relations sociales Bureau de l'action sanitaire et sociale Adresse : 78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP Suivi par : Virginie BARIL/KOFFI Tél : 01 49 55 53-28 Fax : 01 49 55 74 41 ou 01 49 55 80 59	**NOTE DE SERVICE** **DGA/SDDPRS/N2004-1263** **Date: 27 septembre 2004**

Date de mise en application : immédiate

Date limite de réponse : 30 octobre 2004

Objet :. **ASMA Nationale : - Séjours « Neige » pour la période du 6 février au 5 mars 2005**

Résumé : Les documents joints, émanant de l'Association d'Action Sociale du Ministère de l'Agriculture de l'Alimentation de la Pêche et des Affaires Rurales (ASMA), présentent les séjours à thèmes pour les jeunes de 6 à 17 ans durant les vacances scolaires de l'hiver 2004/2005 .
Les demandes d'inscription doivent être transmises à :

ASMA Nationale – Secteur Jeunesse – 8, rue du Helder – 75009 PARIS

MOTS-CLES : ASMA NATIONALE, JEUNESSE, HIVER 2004/2005

Le Sous-Directeur du Développement
Professionnel et des Relations Sociales

Philippe de CHAZEAUX

Destinataires
Pour information : - administration centrale ; - services déconcentrés ; - syndicats ; - établissements d'enseignement publics; - établissements publics ; - correspondants sociaux.

PROJET EDUCATIF

Ce document exprime les valeurs éducatives sous-tendues dans les actions de l'ASMA en direction des enfants des agents du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Il est un élément contractuel indispensable pour les équipes d'animation des centres de vacances et pour les associations Partenaires. Il constitue une charte et un contrat d'objectifs, à partager par les agents du ministère. C'est un texte dynamique qui doit évoluer après le bilan annuel des séjours

Le développement de l'enfant, dans les meilleures conditions de sécurité, est au cœur de nos préoccupations.
Les vacances collectives sont un moment important de sa vie. Temps de détente, de repos mais aussi moment d'apprentissage de la vie sociale, elles contribuent à la formation de sa personnalité, à son épanouissement et à son accession à l'autonomie.
Elles sont complémentaires des autres lieux de vie de l'enfant, famille, école..

Lieu de découvertes, de créativité et de culture

Tout au long du séjour, seront organisées des activités initiant l'enfant à des pratiques artistiques et sportives, développant son intégration à la vie sociale, sa curiosité, son imagination, l'amenant à découvrir des patrimoines et cultures diverses, le sensibilisant à son nouvel environnement.
Les activités lui feront prendre conscience de sa propre capacité créative, auront une dimension ludique, seront l'occasion de réaliser ce qui a été décidé ensemble. Elles seront aussi une source de développement de son esprit critique.

Temps d'apprentissage de l'autonomie et de la citoyenneté

L'enfant acteur de ses vacances participe à la prise de décisions collectives, choisit ses activités, a la possibilité de prendre des initiatives dans le respect des autres. Les vacances collectives sont un lieu d'apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie. Elles sont un moment privilégié où tout est mis en oeuvre pour que l'enfant prenne confiance en lui. Il doit trouver autour de lui écoute et compréhension et bénéficier d'espaces de liberté personnelle où il puisse vivre à son propre rythme. L'autonomie de l'enfant reste évidemment dans les limites du respect des éducateurs, des éduqués, du cadre de vie et des biens. Son apprentissage sera adapté de manière différente selon l'âge de l'enfant.

Moment fort de solidarité

Les vacances c'est aussi l'occasion de se faire des copains. A une époque où des idées racistes et xénophobes sont présentes dans la société, il est important que le temps des vacances soit un temps de solidarité. Le respect de l'autre et de ses différences est primordial.

Espace de vie au quotidien

La participation aux actes de la vie quotidienne (toilette, rangement, service, préparation des repas, temps de repos...) seront autant d'occasions de mettre l'enfant au contact avec les réalités de la vie quotidienne, sources aussi de plaisir.
La variété des repas favorisera l'apprentissage du goût.

Les séjours que nous proposons à vos enfants correspondent à ce projet éducatif.

Tout sera mis en œuvre pour la réussite des séjours.

Projet éducatif arrêté par le C. A. de l'ASMA NATIONALE le 30/11/2000.

Administrateur responsable : **Daniel PLACE**
☎ : **01-49-55-74-46**
Daniel.PLACE@agriculture.gouv.fr

Permanente technique : **Virginie BARIL / KOFFI**
☎ : **01-49-55-53-28**
Virginie.KOFFI@agriculture.gouv.fr

Séjours « neige » pendant les vacances d'hiver 2005

Nous proposons pour vos enfants des séjours ski, chiens de traîneaux, raquettes, snow-board et surf, organisés par des associations dont le projet éducatif correspond au nôtre.

Les inscriptions doivent parvenir avant la date butoir : **30 octobre 2004**.

En fonction du nombre de demandes, seront retenus en priorité les dossiers des enfants n'ayant pas déjà bénéficié de subvention l'année précédente.

Le programme 2005 est résumé dans le tableau ci-dessous :

Zones	Date	Lieu	Age	Prix coûtant en €
B et A	12 au 19/02/2005	SAINT ISMIER (ISERE) « Ski »	8 à 17 ans	600 €
B **B et A** **A et C** **C**	6 au 12/02/2005 13 au 19/02/2005 20 au 26/02/2005 27/02 au 5/03/2005	LA MONGIE (PYRENEES-ORIENTALES) « Ski et chiens de traîneaux »	6/14 ans	735 €
B **B et A** **A et C** **C**	6 au 12/02/2005 13 au 19/02/2005 20 au 26/02/2005 27/02 au 5/03/2005	CAUTERETS (HAUTES-PYRENEES) « Ski et quad »	8 à 17 ans	745 €

B et A **A et C**	12 au 19/02/2005 19 au 26/02/2005	VILLARD DE LANS (ISERE) « Ski nature »	6 à 13 ans	735 €
B et A **A et C**	12 au 19/02/2005 19 au 26/02/2005	LES DEUX ALPES (ISERE) « Ski alpin ou surf »	13 à 17 ans	800€ (ski) 860 € (surf)
B et A **A et C**	12 au 19/02/2005 19 au 26/02/2005	LA TOUNKA (VILLARD DE LANS) «Chiens de traîneaux Raquettes »	9 à 13 ans	830 €
B et A	12 au 19/2/2005	L'ODYSSEE BLANCHE (VERCORS) « Raid chiens de traîneaux et raquettes »	14 à 17 ans	950 €
B et A **A et C**	12 au 20/02/2005 19 au 27/02/2005	LA CLEF DES CHAMPS (HAUTE-SAVOIE) « Ski »»	6 à 14 ans	700 €
B et A **A et C**	12 au 20/02/2005 19 au 27/02/2005	LA CHAUDANE (HAUTE-SAVOIE) « Ski et quad »	6 à 17 ans	790 €
B et A **A et C**	12 au 20/02/2005 19 au 27/02/2005	HOCHFUGEN (AUTRICHE - TYROL) « Ski »	10 à 17 ans	840 €
B **A et C**	5 au 12/02/2005 19 au 26/02/2005	MOUTHE (JURA) «Chiens de traîneaux Raquettes »	8 à 13 ans	735 €
B et A **A et C**	13 au 20/02/2005 20 au 27/02/2005	SPORTS D'HIVER DANS LES ALPES (CHATEL) « Ski et Luge »	6 à 13 ans	840 €

B et A **A et C**	13 au 20/02/2005 20 au 27/02/2005	SKI OU SURF DANS LES ALPES (CHATEL) « La glisse à donf ! »	13 à 17 ans	Ski : 850 € Surf : 880 €
B et A **A et C**	13 au 20/02/2005 20 au 27/02/2005	PETITS TRAPPEURS EN VERCORS (VASSIEUX EN VERCORS) «Chiens de traîneaux Raquettes »	6 à 11 ans	780 €

Date butoir 30 octobre 2004
(Pour la réception des dossiers à l'ASMA)

Information

Dates des Vacances scolaires : « HIVER 2004/2005 »

Zone A	Zone B	Zone C
Du 12 au 28 février	Du 5 au 21 février	Du 19 février au 7 mars

Zone A : Caen, Clermont-ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes et Toulouse.

Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen et Strasbourg.

Zone C : Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles.

Le Responsable de Secteur : Le Président de l'ASMA Nationale :

Daniel PLACE Patrice ROUER

SUBVENTION ASMA, calcul du QF et des arrhes

Secteur Jeunesse – séjours à thèmes
Administrateur ***: Daniel PLACE :*** ☎ *: 01-49-55-74-46*
Permanent technique - ***Virginie KOFFI :*** ☎ *: 01-49-55-53-28*

Vous recherchez, sur votre feuille d'imposition 2003, « le revenu fiscal de référence » et le nombre de « parts fiscales ».

$$QF\ (en\ €) = \frac{revenu\ fiscal\ de\ référence\ 2003}{12\ X\ nombre\ de\ part\ fiscales^*}$$

**augmenté de 0,5 pour les foyers monoparentaux*

Quotient familial en Euros	Tranche QF (Asma)	Je déduis de ma facture (subvention ASMA) :
De 0 à 351	**1**	**60%**
De 352 à 480	**2**	**50%**
De 481 à 579	**3**	**40%**
De 580 à 762	**4**	**35%**
De 763 à 960	**5**	**30%**
De 961 à 1159	**6**	**25%**
De 1160 à 1342	**7**	**20%**
Plus de 1342	**8**	**10%**

NB : les personnes ne faisant pas partie du Ministère de l'Agriculture ou d'un organisme ayant passé une convention avec l'ASMA, n'appliquent aucune réduction.

●Inscription et réservation

- Montant des arrhes à verser (Prix total du Séjour - Subvention ASMA) x 30/100

- Solde à régler 1 mois avant le départ

- **Règlement par chèque bancaire(*), postal(*), chèque vacances ou bon CAF : indiquer au dos du chèque le séjour choisi et le nom de l'enfant.**

(*) libellé à l'ordre de « ASMA Nationale »

● Pré acheminements :

Il est rappelé que les pré acheminements, du domicile au lieu de départ, ne sont pas pris en compte par l'ASMA.

Toutefois, après étude du dossier, l'ASMA pourra rembourser sur la base du tarif SNCF 2ème classe aux conditions les plus avantageuses, le déplacement d'un membre de la famille accompagnateur (de ou) des enfants **entre une des villes suivantes** : Lille, Poitiers, Rennes, Toulouse, Clermont-Ferrand, Lyon, Dijon, Bordeaux, Nancy, Marseille et Strasbourg **et le lieu défini de prise en charge par l'organisme.**

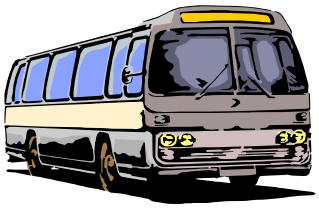
ST ISMIER

PRAPOUTEL LES SEPT LAUX (Isère)

« Ski »

du 12 au [illegible] février 2004 : Zones A et B







Lycée Agricole de St ISMIER, la Station (Prapoutel les sept Laux)

Deux cars transportent, le matin les enfants sur le domaine skiable et les ramènent le soir, Prapoutel les Sept Laux (Altitude 1350 à 2400 m) troisième domaine skiable du Dauphiné : 110 km de ski, 35 remontées mécaniques et 55 pistes.

Hébergement : Le lycée agricole, entièrement rénové, offre des conditions d'hébergement et d'accueil particulièrement performantes (chambres de 2 à 3 lits avec sanitaire – restauration en self, cuisine préparée par des professionnels - salles d'activités équipées). Les repas du midi sont assurés, dans un restaurant d'altitude selon les aptitudes des enfants.

L'activité ski : Matériel de qualité fourni par un loueur.

- débutants, pris en charge les 3 premiers jours par les moniteurs de l'Ecole de Ski Français.
- cours de perfectionnement pour les plus « hésitants ». Possibilité de passer « étoiles -flèches ».

L'après-ski : Veillées proposées par l'équipe d'animation, adaptées à l'intérêt et à l'âge des enfants.

Transport (*) :

Les cars partiront de Saint-Brieuc (22) et Fougères (35) et assureront le transport des enfants de Rennes, Le Mans, Paris, Lyon Perrache et Grenoble. Les enfants de la région Est seront acheminés par la SNCF à partir de Nancy.

Pour les pré-acheminements des autres villes, les familles se chargeront de regagner un des lieux de regroupement situé sur le trajet ou elles viendront directement au Centre.

Prix du séjour : 600 €

Il peut être demandé un supplément en fonction du nombre d'enfants à acheminer au départ d'une ville autre que celles desservies par le car. Il est conseillé aux 14 et 17 ans de faire un deuxième vœu. En effet, en cas de surnombre la priorité sera donnée aux plus jeunes.

(*) Pour des raisons pratiques liées aux organismes de transport ou aux fins de regroupement, les modes d'acheminement peuvent être modifiés.

LA MONGIE

PYRENEES ORIENTALES

« Ski et chiens de traîneaux »

Du 6 au 12 février 2005 : Zone B
Du 13 au 19 février 2005 : Zones A et B
Du 20 au 26 février 2005 : Zones A et C
Du 27 février au 5 mars 2005 : Zones C

6 à 14 ans





La situation :

Le chalet de la Mongie est situé au cœur des Hautes-Pyrénées, à 5 kilomètres de la station de Barèges- La Mongie, bénéficie d'un environnement naturel exceptionnel. Le parc permet d'organiser de nombreuses activités et promenades en toute sécurité.

Hébergement :

Chambres de 2 à 6 lits le centre répond parfaitement aux attentes des enfants – nombreuses salles d'activités, de coins - jeux, de salons et de restaurants venant parfaire la qualité de ces chalets. Tous les repas sont pris au centre.

Ski et Chiens de Traîneaux :

Sous le regard attentif du musher (responsable du traîneau), les enfants pratiqueront des activités de découverte des sports de traîneaux et d'attelages. Il permettra également aux enfants d'apprendre à connaître les chiens, à les nourrir, les soigner, à vivre une vraie aventure. Le ski sera pratiqué dans les stations de Pyrénées, 4 heures de cours de ski sont encadrées par l'école de ski et le reste des activités sera encadré par les animateurs du centre.
Des grands jeux, des veillées, et des boums sont aussi au programme.

Transport (*) : en train, pour les départs de Paris, Lille, Poitiers, Rennes, Toulouse, Clermont-Ferrand, Lyon, Dijon, Bordeaux, Nancy, Marseille et Strasbourg.

Prix du séjour : 735 €

Le prix du transport est inclus ; il a été forfaitisé par une mutualisation des coûts afin d'assurer une égalité entre les agents de toutes les régions. Toutefois il est possible à chaque agent de déposer son enfant sur site **et** de venir l'y rechercher ; dans ce cas une décote de 80 euros sera appliquée sur le prix du séjour.

(*) Pour des raisons pratiques liées aux organismes de transport ou aux fins de regroupement, les modes d'acheminement peuvent être modifiés.

CAUTERETS

HAUTES-PYRENEES

« Ski et Quad »

Du 6 au 12 février 2005 : Zone B
Du 13 au 19 février 2005 : Zones A et B
Du 20 au 26 février 2005 : Zones A et C
Du 27 février au 5 mars 2005 : Zone C

8 à 17 ans





Situation :

Le chalet est construit au cœur d'un parc de 10 hectares un peu à l'écart du village. Vaste demeure sur trois étages ; le centre est parfaitement adapté aux séjours de neige.

L'hébergement :

A chaque étage, des salles d'activité, des chambres de 4 à 6 lits avec salle de bains attenantes. Discothèque privée, salle de spectacle, tennis de table sont à disposition. Trois salles à manger permettent à chaque groupe de prendre ses repas en toute autonomie. Le chalet possède en outre un terrain de quad à l'intérieur du parc.

Ski et quad :

Les activités seront pratiquées en alternance. Encadrées par les animateurs diplômés de la fédération motocycliste les activités quad seront pratiquées sur des pistes aménagées en fonction de l'enneigement. Des journées ski sont prévues avec repas pris à la cafétéria sur les pistes. Des cours de ski seront dispensés par l'Ecole de Ski. Afin d'assurer une meilleure sécurité pour l'activité quad, les enfants seront équipés de casques. En ski, jusqu'au niveau 3ème étoile, passage de test pour les enfants qui le désirent.

L'après-Ski : Veillées, soirées à thèmes et boum…

Transport (*) : en train, pour les départs de Paris, Lille, Poitiers, Rennes, Toulouse, Clermont-Ferrand, Lyon, Dijon, Bordeaux, Nancy, Marseille et Strasbourg.

Prix séjour : **745 €**

Le prix du transport est inclus ; il a été forfaitisé par une mutualisation des coûts afin d'assurer une égalité entre les agents de toutes les régions. Toutefois il est possible à chaque agent de déposer son enfant sur site **et** de venir l'y rechercher ; dans ce cas une décote de 80 euros sera appliquée sur le prix du séjour.

(*) Pour des raisons pratiques liées aux organismes de transport ou aux fins de regroupement, les modes d'acheminement peuvent être modifiés.

VILLARD DE LANS

ISERE

« Le Ski Nature »

Du 12 au 19 février 2005 : Zones B et A

Du 19 au 26 février 2005 : Zones A et C





6 à 13 ans

Situation : Situé à 35 km de Grenoble, dans un cadre naturel exceptionnel.

Hébergement :

Deux établissements de vacances situés à Villard de Lans dans un domaine skiable de 130 km, un équipement sportif complet vous attendent. Les chambres de 3 à 8 lits et salles d'activités seront à votre disposition.

Activités :

Du ski alpin pour le plaisir de la glisse en toute sécurité, au rythme de chacun et par groupes de niveaux, 3 à 5 heures par jour, pour descendre les 34 pistes du domaine skiable de Villard de Lans à Corrençon en Vercors. Passage de tests ESF en fin de séjour. Une promenade en raquettes pour admirer les paysages enneigés et repérer les traces d'animaux. Une séance de détente en groupe à la patinoire ou à la piscine à vagues.

Des soirées au chalet : jeux, boum et vidéo.

Transport (*) : en train et autocar.

Pour les départs de Paris, Lille, Poitiers, Rennes, Toulouse, Clermont-Ferrand, Lyon, Dijon, Bordeaux, Nancy, Marseille et Strasbourg.

Prix du séjour : 735 €

Le prix du transport est inclus ; il a été forfaitisé par une mutualisation des coûts afin d'assurer une égalité entre les agents de toutes les régions. Toutefois il est possible à chaque agent de déposer son enfant sur site **et** de venir l'y rechercher ; dans ce cas une décote de 80 euros sera appliquée sur le prix du séjour.

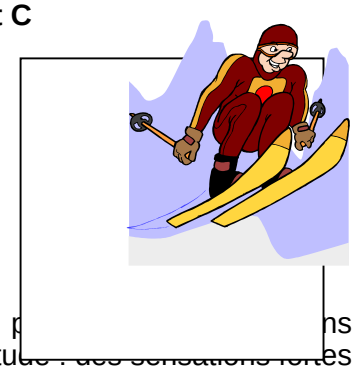
(*) Pour des raisons pratiques liées aux organismes de transport ou aux fins de regroupement, les modes d'acheminement peuvent être modifiés.

LES DEUX ALPES

ISERE

« Le Ski ou Surf »

Du 12 au 19 février 2005 : Zones B et A
Du 19 au 26 février 2005 : Zones A et C





13 à 17 ans

Situation :

Le chalet est situé au pied de la Meije, p ns, son domaine s'étend sur 200 km et se déploie à plus de 3600 mètres d'altitude. Des sensations fortes sont garanties.

Station :

La station les deux alpes offre tous les avantages des grandes stations et un domaine skiable de 200 kms de pistes entre les glaciers de Mantel et de la Girose.

Hébergement : Le chalet les Armaillis, situé au pied des pistes est parfaitement adapté aux adolescents, les chambres comptent de 2 à 4 lits, la plupart avec douche. Il est équipé de salles de jeux, salon avec cheminée, sono.

Activités : **SKI ALPIN ou SURF,** au choix à l'inscription

Pour les mordus de la neige : **4 à 6 heures** par jour et par groupe de niveaux. Un coordinateur supervise les activités. Sortie nocturne sur piste éclairée. Sortie piscine et patinoire dans la station. Soirées musicales, jeux de société, animation à la station….

Transport (*) : en train ou autocar.
Pour les départs de Paris, Lille, Poitiers, Rennes, Toulouse, Clermont-Ferrand, Lyon, Dijon, Bordeaux, Nancy, Marseille et Strasbourg.

Prix du séjour : 800 € pour le ski et **860 €** pour le surf

Le prix du transport est inclus ; il a été forfaitisé par une mutualisation des coûts afin d'assurer une égalité entre les agents de toutes les régions. Toutefois il est possible à chaque agent de déposer son enfant sur site **et** de venir l'y rechercher ; dans ce cas une décote de 80 euros sera appliquée sur le prix du séjour.

(*) Pour des raisons pratiques liées aux organismes de transport ou aux fins de regroupement, les modes d'acheminement peuvent être modifiés.

LA TOUNKA

VILLARD DE LANS

« Chiens de Traîneaux et Multi activités »

Du 12 au 19 février2005 : Zones A et B
Du 19 au 26 février 2005 : Zones C et A







Situation :

Paysages montagneux et sauvages donnant un cadre idéal pour la pratique du chien de traîneau. Maison typique située dans le Vercors à « Villard de Lans ».

Hébergement :

Le groupe sera hébergé dans une belle maison typique agréée « Jeunesse et sports ».

Activités :

Les enfants partent toute la journée avec les chiens pour découvrir les plateaux du Vercors proche d'Autans (à 15 km de Villard).

Orientation, conduite d'une pulka et d'un traîneau : tout est prévu pour s'initier à la randonnée sous l'œil attentif du Musher. Il est prévu trois grandes séances par jeune. Cette activité sera complétée par une balade en raquette pour découvrir le parc naturel (cascades gelées), une séance de patinoire, jeux de neige et une piscine à vague avec tobogan pour se détendre.
Ce séjour ne nécessite pas de dispositions physiques particulières, juste une belle motivation pour découvrir la montagne autrement.

Mode de vie :

L'équipe d'encadrement veillera au rythme de chaque enfant tout en encourageant leur participation au sein du groupe. Le soir, les jeunes ne manqueront pas de se raconter leurs émotions de la journée, juste avant de se retrouver à la veillée !

Transport (*) : en train.

Pour les départs de Lyon, Toulouse, Nantes et Lille.

Prix du séjour : 830 €

Le prix du transport est inclus ; il a été forfaitisé par une mutualisation des coûts afin d'assurer une égalité entre les agents de toutes les régions. Toutefois il est possible à chaque agent de déposer son enfant sur site **et** de venir l'y rechercher ; dans ce cas une décote de 80 euros sera appliquée sur le prix du séjour.

(*) Pour des raisons pratiques liées aux organismes de transport ou aux fins de regroupement, les modes d'acheminement peuvent être modifiés.

L'ODYSSEE BLANCHE

VERCORS

Raid « Chiens de Traîneaux et Raquettes »

Du 12 au 19 février 2005
Zones





Situation : Un vrai raid situé sur le plateau du Vercors.

Ce séjour s'adresse à des jeunes motivés par la découverte de la nature, ayant le goût de l'aventure même si nous ne recherchons pas la performance.

Lors du raid, le groupe est divisé en deux qui alternent à mi-journée : un groupe de six avec les chiens et un groupe de six en raquettes.

Chaque jeune dispose d'un attelage de trois à six chiens. Chaque traîneau est équipé d'un sac/bâche permettant d'y placer les affaires. Le matériel collectif est transporté par l'attelage du musher qui ouvre la piste et donne la direction à suivre.

Activité : dès le 1er jour, les jeunes apprennent à diriger l'attelage et à donner des ordres au chien de tête. Ils devront aider les chiens dans leur travail en poussant le traîneau dans les montées et en le retenant grâce au frein dans certaines descentes.

Le soir, nous nous arrêtons dans des refuges de montagne dont le confort simple et un peu rustique apparaît comme un havre de paix après une journée passée au grand air.

Les repas sont préparés en commun. Alimentation copieuse adaptée à l'activité. Certains plats font appel à des traditions régionales et ont une préférence naturelle et biologique.

Encadrement : La chef musher, installée dans le Vercors depuis 1992, est accompagnatrice en montagne et éleveuse de chiens de traîneau, et, une guide naturaliste dirige les randonnées en raquettes.

Transport (*) : en train.

Pour les départs de Lyon, Toulouse, Nantes et Lille.

Prix du séjour : 950 €

Le prix du transport est inclus ; il a été forfaitisé par une mutualisation des coûts afin d'assurer une égalité entre les agents de toutes les régions. Toutefois il est possible à chaque agent de déposer son enfant sur site **et** de venir l'y rechercher ; dans ce cas une décote de 80 euros sera appliquée sur le prix du séjour.

(*) Pour des raisons pratiques liées aux organismes de transport ou aux fins de regroupement, les modes d'acheminement peuvent être modifiés.

LA CLEF DES CHAMPS

ONNION EN HAUTE-SAVOIE

« Ski »

Du 12 au 20 février 2005 : Zones B et A

Du 19 au 27 février 2005 : Zone A et C

6 à 14 ans





Situation :

Le petit village d'Onnion, au pied des pistes de la station des Brasses entre 900m et 1600 m, à 30 kms d'Annemasse et à 40 km de Genève, à proximité des grandes stations de ski, est le paradis des activités sportives de plein air. C'est l'endroit idéal pour se ressourcer et découvrir l'un de plus beaux cadres de la Haute-Savoie.

Hébergement :

Le chalet aménagé de manière chaleureuse propose de multiple salles d'activités qui en font un lieu de détente incomparable.

Ski :

La station des Brasses possède un domaine varié, adapté aussi bien aux débutants qu'aux skieurs confirmés. 5 jours de ski avec 4 heures de cours par les moniteurs de l'ESF.

Un car est mis à disposition pendant tout le séjour pour se rendre aux stations de grande renommée. Possibilité de passer les tests en fin de séjour.

Petite séance théorique et pratique d'initiation chiens de traîneaux

Transport (*) : en car et possibilité de voyager en train.

Pour les départs de Paris, Lille, Nantes, Rennes, Toulouse, Lyon, Bordeaux, Metz, Marseille et Strasbourg**.**

Prix du séjour : 700 €

Le prix du transport est inclus ; il a été forfaitisé par une mutualisation des coûts afin d'assurer une égalité entre les agents de toutes les régions. Toutefois il est possible à chaque agent de déposer son enfant sur site **et** de venir l'y rechercher ; dans ce cas une décote de 80 euros sera appliquée sur le prix du séjour.

(*) Pour des raisons pratiques liées aux organismes de transport ou aux fins de regroupement, les modes d'acheminement peuvent être modifiés.

LA CHAUDANE

HAUTE-SAVOIE

« Ski et Quad »

Du 12 au 20 février 2005 : Zones B et A

Du 19 au 27 février 2005 : Zones A et C





6 à 17 ans

Situation :

Ouverte sur le Massif du Mont Blanc, à 32 Km d'Alberville, la vallée d'Hauteluce demeure un site préservé. A 800m du centre, de nouvelles télécabines de 16 places nous relient à la station des Contamines en 3 minutes.

Hébergement :

Les jeunes sont accueillis dans un village de vacances à 1200 m d'altitude. 3 salles d'activités, une salle de restaurant chaleureuse, des chambres de 3 à 8 lits avec sanitaires complets dans chacune d'elles : voici ce qui attend notre groupe.

Activités ski :

Les Contamines Montjoie propose plus de 120 km de pistes desservies par des télécabines des télésièges et des téléskis répartis sur la Savoie et la Hte Savoie. Son domaine varié, exceptionnellement bien enneigé permet un ski d'excellente qualité.

Activités Quad :

Nous proposons aux jeunes de découvrir la conduite du quad sur neige dans le parc même du centre et de ses alentours ; le circuit sera aménagé en fonction de l'enneigement. L'activité est pratiquée en complément du ski sous la vigilance d'un éducateur sportif diplômé par la Fédération Française de motocyclisme. Les casques, gants et genouillères sont fournis par la structure.

En option complémentaire un stage de surf vous est proposée, dont le supplément est de 81 euros : deux heures de cours par jour pendant cinq jours encadrées par des moniteurs de l'Ecole de ski Française. Passage de test en fin de séjour.

Transport (*): en car de Paris et Lille**.**
En train pour les pré acheminements de Poitiers, Rennes, Toulouse, Clermont-Ferrand, Lyon, Dijon, Bordeaux, Nancy, Marseille et Strasbourg.

Prix du séjour : 790 €

Le prix du transport est inclus ; il a été forfaitisé par une mutualisation des coûts afin d'assurer une égalité entre les agents de toutes les régions. Toutefois il est possible à chaque agent de déposer son enfant sur site **et** de venir l'y rechercher ; dans ce cas une décote de 80 euros sera appliquée sur le prix du séjour.

(*) Pour des raisons pratiques liées aux organismes de transport ou aux fins de regroupement, les modes d'acheminement peuvent être modifiés.

HOCHFUGEN

(TYROL - AUTRICHE)

« Ski »

Du 12 au 20 février 2005 : Zone B et A

Du 19 au 27 février 2005 : Zones A et C





10 à 17 ans

Situation :

Situé à 40 km d'Innsbruck, entre 1800 et 2600 mètres d'Altitude, Hochfügen est l'une des plus belles stations de la Vallée de la Ziller et des plus appréciées des connaisseurs. Elle propose chaque année des nouvelles installations ouvrant de nouveaux horizons. Elle offre une qualité de neige excellente dans un paradis de pistes satisfaisant le débutant comme le virtuose amateur de sensations.

Hébergement : Cet hôtel propose un confort hors du commun. Dès le réveil, la plupart des chambres (3 à 6 lits avec sanitaires complets) offrent un spectacle sans égal sur les pistes. Son restaurant ainsi que son immense jardin d'hiver dévoilent un panorama grandiose sur toute la Vallée de l'Inn.

Sur place, un service de car avec chauffeur est mis à disposition toute la journée.

Activité ski : A peine sortis du chalet, les jeunes feront les premières traces sur des pistes encore intactes qui se perdent dans les sapins. Des cours de ski sont proposés pour tous les débutants (2 heures de cours par jour pendant 5 jours assurés par des moniteurs de l'Ecole de ski Autrichienne). Des passages de tests sont proposés à tous les volontaires et les insignes offerts.

En option, nous proposons une semaine de surf sous la conduite d'un moniteur de l'Ecole de Ski autrichienne.

Formalités : Carte d'identité, autorisation de sortie du territoire, imprimé E 111.

Un certificat médical autorisant la pratique des activités sportives est demandé à l'inscription.

Transport (*) : en car de Paris et Lille**.**
En train pour les pré acheminements de Poitiers, Rennes, Toulouse, Clermont-Ferrand, Lyon, Dijon, Bordeaux, Nancy, Marseille et Strasbourg.

Prix du séjour **: 840 euros**

Le prix du transport est inclus ; il a été forfaitisé par une mutualisation des coûts afin d'assurer une égalité entre les agents de toutes les régions. Toutefois il est possible à chaque agent de déposer son enfant sur site **et** de venir l'y rechercher ; dans ce cas une décote de 80 euros sera appliquée sur le prix du séjour.

(*) Pour des raisons pratiques liées aux organismes de transport ou aux fins de regroupement, les modes d'acheminement peuvent être modifiés.

MOUTHE
(JURA)
« Chiens de Traîneaux et raquettes»

Du 5 au 12 février 2005 : Zone B

Du 19 au 26 février 2005 : Zones A et C





Situation :

Le centre, implanté au cœur d'un petit village du Haut Doubs à 1000 mètres d'altitude, est situé à la limite du département du Jura et à proximité de la frontière suisse.

Hébergement :

Ce centre agréable et confortable est constitué de sept chambres de 4 à 8 lits situées au 1er étage. Une salle de restauration agréable, un salon équipé d'une télévision et d'un magnétoscope, une bibliothèque et une salle d'activités avec table de ping pong complètent l'ensemble.

Activités :

. Chiens de traîneaux : (4 séances) : Initiation à la conduite d'attelage, balade en traîneau, découverte du métier de Musher, entretien et soins des chiens.

. Raquettes : Découverte des possibilités de marche sur terrain peu accidenté à l'aide de raquettes à neige. Découverte de l'environnement naturel : la forêt. Chaque groupe pratique en alternance la journée activité chiens de traîneaux et sorties raquettes.
Les randonnées en raquettes se pratiquent sur place au cœur du domaine du Val de Mouthe ainsi que la plupart des balades en traîneau.

Il y a aussi la neige dans tous ses états (luge, bonhomme de neige, etc…) et une sortie nature, la forêt en hiver et la découverte des traces d'animaux, encadrée par un animateur spécialisé.

Le chalet propose une nourriture riche et variée adaptée aux activités proposées. Une spécialité régionale est offerte au moins une fois durant le séjour.

Formalité : Un certificat médical de non contre indication aux sports pratiqués.

Transport (*): Train. Pour les départs de Paris et Lille.

Prix du séjour : 735 €

Le prix du transport est inclus ; il a été forfaitisé par une mutualisation des coûts afin d'assurer une égalité entre les agents de toutes les régions. Toutefois il est possible à chaque agent de déposer son enfant sur site **et** de venir l'y rechercher ; dans ce cas une décote de 80 euros sera appliquée sur le prix du séjour.

(*) Pour des raisons pratiques liées aux organismes de transport ou aux fins de regroupement, les modes d'acheminement peuvent être modifiés.

SPORTS D'HIVER DANS LES ALPES

CHATEL

« Ski et luge »

Du 13 au 20 février 2005 : Zones A et B

Du 20 au 27 février 2005 : Zones A et C

6 à 13 ans





Situation :

Châtel est situé entre 1000 et 2500 mètres d'altitude dans les Alpes du Sud au cœur du Domaine des Portes du Soleil ; c'est une station familiale, sportive et bien équipée.

Hébergement :

Ce Chalet est constitué de chambres de 4 à 6 lits équipées de sanitaires complets. En pension complète, quatre repas par jour. La table est adaptée aux besoins nutritifs de jeunes vivant un séjour sportif de plein air.

Activités :

Quatre à cinq heures quotidiennes de ski, luge et jeux de neige. Encadrés par des spécialistes, les jeunes pourront se « plonger » dans la poudreuse sous ses multiples facettes.

Toutes les activités sont adaptées aux niveaux, capacités et souhaits de chacun. Rien n'est figé et toutes les demandes (raisonnables) pourront être satisfaites.

Des veillées, spectacles, jeux et mimes seront organisés par l'équipe d'animation avec la participation de tous.

Transport (*): Avion ou Train et autocar à partir des villes suivantes : Angers, Angoulême, Avignon, Biarritz, Bordeaux, Caen, Dijon, Le Mans, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Mulhouse, Nancy, Nantes, Nice, Paris, Pau, Perpignan, Poitiers, Quimper, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Tours.

Prix du séjour : 840 €

Le prix du transport est inclus ; il a été forfaitisé par une mutualisation des coûts afin d'assurer une égalité entre les agents de toutes les régions. Toutefois il est possible à chaque agent de déposer son enfant sur site **et** de venir l'y rechercher ; dans ce cas une décote de 80 euros sera appliquée sur le prix du séjour.

(*) Pour des raisons pratiques liées aux organismes de transport ou aux fins de regroupement, les modes d'acheminement peuvent être modifiés.

SKI OU SURF DANS LES ALPES

CHATEL

La glisse à « donf »

Du 13 au 20 février 2005 : Zones A et B

Du 20 au 27 février 2005 : Zones A et C

13 à 17 ans





Situation :

Châtel est situé entre 1000 et 2500 mètres d'altitude dans les Alpes du sud au cœur du Domaine des Portes du Soleil ; c'est une station familiale et sportive et bien équipée.

Vous profiterez d'un domaine skiable exceptionnel doté d'infrastructures de qualité pour pratiquer la glisse en altitude entre copains**.**

Hébergement :

Ce Chalet moderne et confortable est situé à proximité immédiate des pistes et est constitué de chambres de 4 à 6 lits équipées de sanitaire complets. En pension complète, quatre repas par jour. La table est adaptée aux besoins nutritifs de jeunes vivant un séjour sportif de plein air.

Activités :

Cinq à six heures quotidiennes de ski ou de surf « à donf ». Le choix doit être déterminé lors de l'inscription. Les infrastructures, les pistes, le domaine skiable et l'enneigement sont garants d'un séjour formidable.

Soirées : des veillées spectacles et soirée disco seront organisées en collaboration avec les jeunes.

Un séjour tout spécialement adapté aux ados qui désirent faire de ce séjour un moment inoubliable.

Transport (*): Avion ou Train et autocar à partir des villes suivantes : Angers, Angoulême, Avignon, Biarritz, Bordeaux, Caen, Dijon, Le Mans, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Mulhouse, Nancy, Nantes, Nice, Paris, Pau, Perpignan, Poitiers, Quimper, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Tours.

Prix du séjour : Ski : 850 € - Surf : 880 €

Le prix du transport est inclus ; il a été forfaitisé par une mutualisation des coûts afin d'assurer une égalité entre les agents de toutes les régions. Toutefois il est possible à chaque agent de déposer son enfant sur site **et** de venir l'y rechercher ; dans ce cas une décote de 80 euros sera appliquée sur le prix du séjour.

(*) Pour des raisons pratiques liées aux organismes de transport ou aux fins de regroupement, les modes d'acheminement peuvent être modifiés.

PETITS TRAPPEURS EN VERCORS

VASSIEUX EN VERCORS

« Chiens de traîneaux et raquettes »

Du 13 au 20 février 2005 : Zones A et C

Du 20 au 27 février 2005 : Zones B et C





6 à 11 ans

Situation :

Le centre de vacances est situé à 400 mètres des pistes dans le parc naturel régional du Vercors, entouré de montagnes, de falaises et de forêts. Vassieux-en-Vercors, riche d'histoire et de culture, vous séduira par son village traditionnel, authentique, convivial et la beauté de son environnement.

Hébergement :

Le centre de vacances met à notre disposition une prestation d'hébergement de qualité, des chambres de 2 à 6 lits, une salle d'animation et une bibliothèque.

Activités :

Vous aurez au programme un cocktail d'activités dont les chiens de traîneaux et les raquettes.

. Raquettes : une magnifique journée pour découvrir la montagne hivernale autrement, en compagnie d'un accompagnateur moyenne montagne, lors d'une randonnée en raquettes.

.Chiens de traîneaux : six séances seront proposées sur le séjour, afin de se familiariser avec les Husky et les Malamut. Un premier contact à la découverte de ces animaux, leur mode de vie et le matériel nécessaire pour pratiquer le traîneau. Sur plusieurs séances, chaque enfant progressera à son rythme : au programme un baptême en traîneau avec le musher sur de nombreux parcours.

La dernière séance consistera en une randonnée en traîneau dans le magnifique parc naturel du Vercors.

Transport : Train ou car. Pour les départs de Lyon, Grenoble, Marseille, Toulouse, Montpellier et Paris.

Prix du séjour : 780 €

Le prix du transport est inclus ; il a été forfaitisé par une mutualisation des coûts afin d'assurer une égalité entre les agents de toutes les régions. Toutefois il est possible à chaque agent de déposer son enfant sur site **et** de venir l'y rechercher ; dans ce cas une décote de 80 euros sera appliquée sur le prix du séjour.

(*) Pour des raisons pratiques liées aux organismes de transport ou aux fins de regroupement, les modes d'acheminement peuvent être modifiés.

CONDITIONS D’ANNULATION

L’annulation d’un séjour entraîne des frais qui nous sont facturés par les prestataires de services. Leur montant varie en fonction de la date de demande d’annulation par rapport à la date de départ prévue pour le séjour. Sauf en cas de force majeure **dûment justifiée**, l’ASMA ne peut supporter cette dépense. Le tableau ci-dessous fixe les taux qui seront retenus sur le montant du séjour.

Plus de 30 jours avant le départ, il sera retenu 30 % du montant total du séjour.

Moins de 30 jours et plus de 20 jours avant le départ, il sera retenu 50 % du montant total du séjour.

Moins de 20 jours et plus de 7 jours avant le départ, il sera retenu 70 % du montant total du séjour.

Moins de 7 jours avant la date du départ, il sera retenu 80 % du montant total du séjour.

Moins de 48 heures avant la date de départ, il ne sera effectué aucun remboursement (sauf cas de force majeure).

En cas de non-présentation à la date de début du voyage aucun remboursement ne sera effectué, quel qu'en soit le motif.

L’Assurance annulation qui est à prendre auprès des organismes, le cas échéant, est à la charge des parents.

SEJOURS NEIGE
HIVER 2005

1er vœu : Lieu de Séjour : **Date :**

2ème vœu : Lieu de Séjour : **Date :**

Départ de (ville) : **Retour à (ville) :**

ATTENTION :

Ces données sont à renseigner impérativement par la famille. Aucune modification ne sera acceptée après enregistrement de l'inscription.

ENFANT :

Nom et prénom : Sexe : F ☐ M ☐

Date naissance Age :

Adresse :

RESPONSABLE LEGAL : PERE ☐, MERE ☐, TUTEUR ☐,

Nom et prénom :

Employeur ou service :

Numéro de sécurité sociale : Tél :

Adresse personnelle :

☎ bureau: ☎ domicile : ☎ portable :

CONJOINT

Nom et prénom :

☎ bureau: ☎ domicile : ☎ portable :

En cas de séparation, indiquer, **avec justificatif**, celui qui a la garde de l'enfant

---

«**joindre 2 photos d'identité récentes, de format normal, pas de photocopie des photos**»

Merci de bien vouloir indiquer

La pointure pour le Ski et le Surf : ☐

Le niveau de ski : débutant/flocon ☐ 1ère étoile ☐ 3ème étoile ☐ niveau supérieur ☐

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance : **garçon** ☐ **fille** ☐

Centre choisi :

Dates du séjour :

1) VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccination de l'enfant)

Vaccins obligatoires	oui	non	Dates des derniers rappels	Vaccins recommandés	Dates
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication
Attention : le vaccin anti-tétanique ne présente aucune contre-indication

2) RENSEIGNEMENTS MEDICAUX
L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ? oui ☐ non ☐

Si oui joindre une ordonnance et les médicaments correspondants (*boites de médicaments dans leur emballage d'origine marqués au nom de l'enfant avec la notice*)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance

L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes :

Rubéole ☐ Coqueluche ☐ rougeole ☐ otite ☐ Diphtérie ☐ Scarlatine ☐ Asthme ☐

Difficultés de santé et précautions à prendre (maladie, accident, hospitalisation, opération…) :

Allergies (asthme, alimentation, médicaments, autres…) :

Groupe sanguin :

Autres renseignements médicaux (lunettes, lentilles, prothèses auditives ou dentaires, incontinence …) :

AUTORISATION DU RESPONSABLE LEGAL

J'autorise mon enfant à participer à toutes les activités du centre, notamment à pratiquer l'équitation, le ski, le surf, l'escalade **(*)**

Je soussigné *responsable légal de l'enfant :*

déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise, le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Signature précédée de la mention «Lu et approuvé» *le*
(*) joindre un certificat médical pour les sports indiqués ci-dessus

POUR BIEN PREPARER LE SEJOUR DE VOTRE ENFANT

1) vous êtes invités à compléter très lisiblement la fiche sanitaire de liaison, et à répondre à toutes les rubriques, la santé de vos enfants en dépend **: un manque d'information sur un traitement particulier ou une rubrique non remplie peuvent être à l'origine de complications de santé et, dans ce cas, la responsabilité du directeur du centre ne saurait être engagée totalement.**

Cette fiche devra être signée, accompagnée de la photocopie des pages du carnet de santé sur lesquelles figurent les dates des vaccinations.

2) **le marquage du linge est impératif et doit se faire à l'aide d'une bande de tissu à coudre.**

3) **des informations plus précises seront communiquées ultérieurement aux parents pour ce qui concerne le trousseau, les dates et heures de départ et de retour, le lieu de rassemblement, etc...**

4) **afin d'éviter les malentendus, il est recommandé d'indiquer une ville unique pour le départ et le retour des enfants (les changements ne seront plus acceptés 45 jours avant le séjour).**

5) **les communications des parents ou enfants étant toujours possibles, les téléphones portables sont à éviter à tout prix.**

L'ASMA déclinera toute responsabilité en cas de perte ou de vol ; il en est de même pour les vêtements et accessoires de valeur.

6) Il est rappelé que les pré acheminements du domicile au lieu de départ ne sont pas pris en compte par l'ASMA.

Toutefois, après étude du dossier, l'ASMA pourra rembourser sur la base du tarif SNCF 2e classe aux conditions les plus avantageuses, le déplacement d'un membre de la famille accompagnateur (du ou) des enfants entre une des villes suivantes : Lille, Poitiers, Rennes, Toulouse, Clermont-Ferrand, Lyon, Bordeaux, Nancy, Marseille, Strasbourg jusqu'au lieu défini de prise en charge par le partenaire (voir fiches des séjours).

Remarques :

- tous les séjours sont agréés par les Directions Départementales Jeunesse et Sports
- toutes les activités spécifiques sont encadrées par des moniteurs spécialisés - brevetés d'état
- les délais de transport peuvent impliquer des départs anticipés ou des retours décalés
- les acheminements pouvant être assurés en avion, il est indispensable que les enfants possèdent une pièce d'identité
- les jeunes sont toujours regroupés par « tranche d'âge » (exemple 6-8 ans ; 15-17 ans)
- du matériel tel que : duvet ou popote pourra être demandé par le directeur d'un séjour
- des veillées, soirées à thèmes, grands jeux… sont organisés dans tous les séjours**.**

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 30 octobre 2004

FACTURE

(à remplir et à retourner avec la fiche d'inscription)

Nom de la famille :

Séjour :

Date :

QF	Cat	Taux de subvention ASMA	Montant de subvention ASMA	Prix familles
0 à 351	1	60 %		
352 à 480	2	50 %		
481 à 579	3	40 %		
580 à 762	4	35 %		
762 à 960	5	30 %		
961 à 1159	6	25 %		
1160 à 1342	7	20 %		
Supérieur à 1342	8	10 %		
ARRHES	**30 % =**			
TOTAL	**(Coût total du séjour avant déductions)**			

Pièces à joindre :

- bulletin de salaire (preuve de votre appartenance au Ministère de l'Agriculture)
- avis d'imposition 2003
- arrhes ou le solde par chèque ou chèques vacances (*)

Le dossier doit être complet pour être pris en compte.

L'assurance annulation à la charge des familles doit être prise auprès de l'organisme prestataire du séjour.

(*) Pour plus de sécurité, nous vous conseillons de nous faire parvenir vos chèques vacances par courrier sécurisé.